



1 Contexte

Historique

Janvier 2016 → Loi de modernisation du système de santé → Article 107 impose [1] :

Création des Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT)

Création d'un projet médical commun

Mutualisation

Nombreuses fonctions hospitalières mutualisées. Pour le biomédical, une réflexion portant autour de l'amélioration des processus lie :



Expertise métier sur **l'ingénierie biomédicale** [2]



Expertise sur la **performance** [3]

⇒ Création d'une Cartographie des processus de la fonction biomédicale

Cartographie

- 22 processus en 5 macro-processus
- Utilisée comme guide à l'ingénierie biomédicale
- Grille d'impact des processus sur le territoire
- La mise en œuvre des processus ⇒ quête de performance [4]

Apports & Limites

Apports ⇒ mutualise les fonctions et répond au besoin de reconnaissance de la communauté biomédicale

Limites ⇒ manque de politique commune, absence d'outils en commun

Très peu de retours d'expérience ont été réalisés

2 La cartographie est-elle utile ? utilisable ? utilisée ?

Sondage [5]

Sondage diffusé le 21/11/2022
58 réponses au total

70 % sont des ingénieurs.
75 % exercent en GHT

81 % sont enclins à l'utilisation de la cartographie

Connaissez-vous la cartographie des processus ?

53 % Oui 47 % Non

94 % la trouvent adaptée aux besoins de biomédical. **Utilisée** en majorité une fois/an comme guide. **Facile** d'utilisation

82 % jugeraient les macroprocessus utiles. 92 % des ingénieurs ont mutualisé leur fonction au travers de leur propre expérience

Pour faciliter la consultation des éléments de la cartographie, mise en place de :



Outil de diagnostic



Cartographie simplifiée

Réorganisation de la cartographie à partir des données du sondage

Cartographie allégée

Basée sur la grille d'impact sur le territoire :

	Impact Négatif	-3	-1	0	+1	+3	Impact Positif
1	Garantir, renforcer la cohérence territoriale						X
2	Maitriser la consommation de ressources	X					
3	Favoriser l'harmonisation et réduire le poids des spécificités locales						X

PROCESSUS D'ALLÈGEMENT:

- Sélection des processus ayant un **impact positif** pour les critères 1 et 3
 - Exclusion des processus ayant un **impact négatif** pour critère 2
- Passage de 22 processus à 14 processus**

3 Outils d'aide à la mutualisation créés à partir de la cartographie allégée

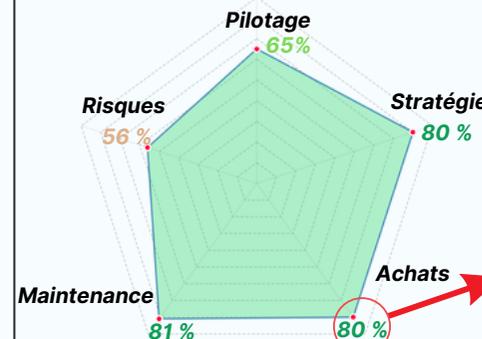
Outil de navigation

Compréhension accélérée des 5 macro-processus via une navigation interactive :



Outil de management et de diagnostic

Auto évaluation sous Excel® portant sur les 5 macro-processus afin d'obtenir **2 résultats** :



-3	(0% - 20%)	Veillez commencer à mettre en œuvre le processus
-1	(20% - 40%)	Plusieurs améliorations sont à mettre en place avant de mutualiser ce processus
0	(40% - 60%)	Des améliorations sont à mettre en œuvre avant de mutualiser ce processus
+1	(60% - 80%)	La mutualisation de ce processus induit un impact territorial positif
+3	(80% - 100%)	La mutualisation de ce processus induit un maximum d'impact territorial

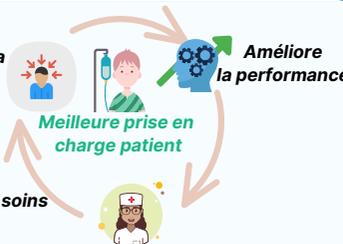
1/ **Graphiques radars** des processus, permettant de se rendre compte de la maturité d'un processus

2/ Résultats de **l'impact sur le territoire** selon la cartographie ANAP-AFIB pour estimer s'il est possible ou non de mutualiser le processus

4 Conclusion

En 2023, le groupe de travail ANAP-AFIB va être renouvelé. Ces outils dont le but est d'améliorer la performance auront des impacts positifs sur la prise en charge du patient

Augmente la reconnaissance biomédicale.



Qualité des soins assurée

5 Références bibliographiques

- [1] Article 107 - LOI n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé
- [2] Association française des ingénieurs biomédicaux | Afib : <https://afib.asso.fr>
- [3] ANAP: L'appui à la performance : <https://anap.fr/>
- [4] ANAP et AFIB , « Cartographie des processus Biomedical ». 2016. https://ressources.anap.fr/medias/Objets/cooperation/FTA/FAT_Cartographie_des_processus_Biomedical.pdf
- [5] Voir détails dans l'étude : <https://doi.org/10.34746/ids167>